

Registre des délibérations - Délibération n° 01 : 03/10/2017

PROJET DESTIMED DE « MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS PILOTES EN ÉCOTOURISME DANS LES AIRES MARINES PROTÉGÉES » CONVENTION MULTI-PARTENARIALE

L'an deux mille dix-sept, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le trois octobre à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► Étaient présents :

- Représentant du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Cyril Juglaret
- Représentant du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Bruno Genzana
- Représentants des Communes :
 - Commune d'Arles : Alain Dervieux, Nicolas Koukas
 - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard, Jean-Paul Gay
 - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Isabelle Henault, Roland Chassain, Roger De Murcia, Patrick Pac
- Représentants des établissements publics :
 - Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
 - Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
 - Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
 - Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
 - Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Gilles Ayme
 - Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac, Bruno Blohorn

► Avaient donné pouvoir :

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Jean-Marc Martin-Teissere à Cyril Juglaret
 Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Patricia Saez à Bruno Genzana
 Commune d'Arles : Bernard Bacchi à Alain Dervieux
 Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jérôme Bernard, Marc Minoretti à Jean-Paul Gay
 Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taïeb à Henri Rivas
 Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan à Gilles Ayme

► Étaient absents-excuses :

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti, Pascale Licari
 Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud
 Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel
 Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bertrand Mazel

► Le Conseil de Parc était représenté par 20 membres

► Autres personnes présentes :

Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
 Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
 Charlotte Thibault, responsable « Gestion des espaces naturels », commune de Port Saint-Louis du Rhône,
 Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
 Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale », Parc naturel régional de Camargue
 Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	24	24

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	58

Date de convocation
03/07/2017
RC - 370



Délibération n° 01 : 03/10/2017

**PROJET DESTIMED DE « MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS PILOTES EN ÉCOTOURISME
DANS LES AIRES MARINES PROTÉGÉES » CONVENTION MULTI-PARTENARIALE**

1. Le projet

DestiMED est un projet financé par le Programme européen Interreg MED. Ce projet vise à promouvoir la mise en œuvre d'actions pilotes en écotourisme dans les Aires Marines Protégées (AMP). L'objectif est de développer les conditions préalables à la création d'un DMO (Destination Management Organisation) en Méditerranée, qui harmonisera les standards de qualité en écotourisme et développera des outils pour garantir la conformité des produits afin de proposer des offres écotouristiques attractives promues par le biais d'une marque durable.

Plus précisément, le projet développera et testera des standards en écotourisme, des offres écotouristiques et des outils de suivi dans **13 aires protégées du bassin méditerranéen**, qui constitueront un schéma de qualité d'un futur DMO. Le projet s'appuiera sur les résultats du Projet MEET - *Expérience Méditerranéenne de l'Ecotourisme* - où différentes approches de planification et de commercialisation ont été créées et testées.

Le Parc naturel régional de Camargue a répondu à l'**appel à projets organisé par l'association MedPan** pour les candidats des Aires Marines Protégées françaises. La candidature du PNRC a été retenue en début d'été 2017 pour participer à DESTIMED.

2. La proposition du PNRC pour DESTIMED

D'une durée de 20 mois (jusqu'en février 2019), le projet du PNRC, nommé « Un autre tourisme s'invente ici » a pour objectif de concevoir des packages écotouristiques en concertation avec les prestataires touristiques et les organisateurs de voyage locaux et mesurer leurs empreintes écologiques.

Les principales activités à mettre en œuvre sont :

- Expérimentation d'un protocole de suivi de la fréquentation touristique et des pressions engendrées sur les milieux ;
- Conception et expérimentation test de packages écotouristiques en Camargue ;
- Animation d'une démarche participative autour de la conception et la commercialisation de produits écotouristiques.

Les partenaires associés sont les suivants : Conservatoire du littoral, gestionnaires d'espaces naturels, offices de tourisme, organisateurs de voyages locaux, prestataires touristiques, partenaires institutionnels (État, Région, Département, collectivités et leurs pendant touristiques - CRT, CDT, OTI).

Le budget total est de **40 000 euros TTC**, entièrement financé par le programme INTERREG Med Destimed.

Les postes de dépenses envisagés pour mener à bien ce projet sont les suivants :

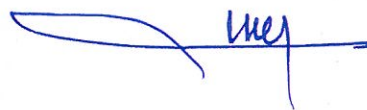
Poste de dépenses	Coût total (en Euros)
Salaire	10 700 €
- Technicien suivi fréquentation - 3 mois	7 200 €
- Stagiaire Ecotourisme - 6 mois	3 500 €
Sous-traitance	10 000 €
- Bureau d'études « mission d'accompagnement à la conception packages écotouristiques en Camargue »	10 000 €
Communication - Promotion	11 800 €
- Organisation des Rencontres de l'écotourisme en Camargue	2 500 €
- Conception d'un manuel de vente « séjours écotouristiques en Camargue » (graphisme, traduction, impression)	2 500 €
- Réalisation d'un teaser sur l'écotourisme en Camargue	5 000 €
- Edition roll-up écotourisme en Camargue	600 €
- Impression livret birdwatching	600 €
- Promotion des packages au British Bird Watching Fair	600 €
Fonctionnement	2 000 €
- Frais déplacements/restauration/produits locaux	1 000 €
- Bateau	1 000 €
Déplacement	5 500 €
- Organisation de 2 éductours test avec le groupe « Partenaires du projet »	
- Voyage d'études du GLE dans un espace protégé exemplaire (Narbonnaise, cf. catalogue MEET)	
TOTAL TTC	40 000€

3. Le contrat MEDPAN-PNRC pour la mise en œuvre de l'action pilote DESTIMED

L'objet du contrat (convention) est de définir les conditions techniques et financières de réalisation du projet et l'engagement de chacune des parties (association MedPAN et Parc naturel régional de Camargue). Ce contrat est nécessaire pour permettre à MEDPAN de verser les sommes dues au Parc sur présentation des justifications de dépenses réalisées par ce dernier dans le champ des objectifs fixés.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée adopte ce projet et autorise le Président à signer tout document y afférent.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits



Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le **12 OCT. 2017**
Et de l'affichage effectué le

13 OCT. 2017

Le Président,
Roland Chassain



